



BOUCLANS

AVRIL 2024

INFOS

Chers concitoyens,

Avec l'arrivée du printemps, la nature se réveille. Et se réveillent aussi les alertes multiples sur le réchauffement climatique, devenu cause nationale au point que les communes sont ardemment sollicitées pour agir, et agir vite. Zones d'accélération des énergies renouvelables, orientation des investissements, arrêt de l'artificialisation des sols, durcissement des règles d'urbanisation, sont autant de sujets imposés pour interpeller nos consciences de citoyens et d'élus.

Certes, la situation est préoccupante et les échéances pour opérer les changements sont courtes. Gaz à effet de serre ? Il faut faire plus en 7 ans que durant les 33 dernières années. Biodiversité ? Il faut restaurer 1,4 millions d'hectares. Climat ? Il faut s'attendre à des étés plus chauds de 5° en moyenne d'ici 15 ans.

L'État, l'industrie, les collectivités et les citoyens, nous tous en réalité, devons donc accélérer la mutation dans tous les domaines : transport, bâtiments, énergie, agriculture, espaces naturels, alimentation, eau, déchets.

Longtemps perçu comme l'apanage des zones urbaines, ce mouvement s'impose désormais comme une nécessité même au cœur de nos villages, car l'environnement ne connaît pas les frontières tracées par l'homme. Dans nos communautés rurales se joue une partie essentielle du puzzle de la transition écologique. Nos campagnes sont riches en ressources naturelles, en savoir-faire traditionnel et en communautés résilientes. Elles sont le poumon vert de notre société, mais tout aussi vulnérables à la pression croissante de nos modes de vie modernes.

Face à ces défis, des signaux positifs doivent nous motiver. De nombreuses initiatives locales émergent, portées par des citoyens engagés, des agriculteurs visionnaires et des entrepreneurs innovants. De la permaculture à l'agroforesterie, en passant par les énergies renouvelables et les circuits courts, des solutions s'épanouissent dans nos territoires.

La transition écologique est une question de vision. Reprenons individuellement et collectivement notre relation avec la nature, réimaginons nos modes de production et de consommation, et réinventons nos communautés rurales comme des espaces de durabilité. Chaque hectare de forêt préservé, chaque source d'eau protégée, chaque espèce sauvage sauvegardée, sont un pas vers le bien-être des générations futures. Mais la transition écologique exigée nécessite également une volonté politique forte, des mesures incitatives et un soutien financier adéquat. Les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer pour accompagner cette transformation et en faire une réalité accessible à tous. Dans un pays où le système fiscal repose essentiellement sur le développement et la consommation foncières, le chemin sera raide.

Martial HIRTZEL

Cérémonie du 8 mai 2024 16 h à Vauchamps

Cette cérémonie qui mettra à l'honneur le Sergent Muller est un événement qui restera exceptionnel pour notre commune. 3 sections militaires présentes (plus de 100 hommes), 50 officiels, du matériel d'hier et d'aujourd'hui avec quelques surprises attendues, la cérémonie sera suivie d'un défilé des troupes et d'un vin d'honneur avec, cerise sur le gâteau, quelques activités pour nos plus jeunes (Petit parcours commando, tir laser) et la joie de partager ensemble ce moment de souvenir, recueillement mais également de convivialité partagée. Alors venez nombreux à Vauchamps le 8 mai !

Calendrier

Ce mois-ci

04/05 : Loto du foot à Nancray

05/05 : Marche de l'APE

08/05 : Cérémonie du 8 mai à Vauchamps

16/05 : Préparation de l'Annuelle de l'ADAC - Réunion publique à 20 h à la mairie de Bouclans

25/05 : Inauguration du périscolaire

À venir

02/06 : Journée rando/pique-nique de l'Association des Deux Moulins

05/06 : Don du sang

07 et 08/06 : L'annuelle des Artistes à la Campagne à Bouclans

28 et 29/06 : Tournoi de foot à Nancray

06/07 : Fête du plateau à Champlive

25/08 : Enduro Cross—Ligue Grand Est—Championnat de France féminin

06 au 8/09 : Fête agricole « Les Terres de JIM à Mamirole »

Recherche assesseurs pour élections européennes du 9 juin 2024

Toute personne qui souhaite participer à la tenue des bureaux de vote pour les élections du parlement européen sera la bienvenue pour épauler l'équipe municipale. Merci d'informer la mairie et de faire connaître rapidement les plages horaires sur lesquelles vous seriez disponibles.

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

Membres présents : MMES. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM C AURIOL, V. BOUVRESSE, V. BUGNET, J. BOURRAT, M. HIRTZEL, J.M. ISABEY, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : N. DEFASNE À V. DUEDE-FERNANDEZ, M. GRUET À V. SIMONIN

Excusés : O. POMMEY, J. PERROT-MINOT

Secrétaire de séance : F. MANZONI

Budget 2024

Le budget communal se décompose en un budget général et trois budgets annexes (bois, lotissement et photovoltaïque). Chaque budget se divise en deux sections (fonctionnement et investissement), elle-même disposant d'une partie dépenses et d'une partie recettes.

Budget général primitif 2024

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
			R002	Résultat de fonctionnement reporté	658 142,71 €
011	Frais Généraux	285 834,00 €	013	Atténuation de charges	1 000,00 €
012	Frais de personnel	271 960,00 €	70	Produits des services	9 630,00 €
014	Atténuation de produits	58 353,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	163 463,00 €	73	Impôts et taxes	443 761,88 €
66	Charges financières	4 700,00 €	74	Dotations et participations	252 078,00 €
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	185 480,00 €
042	Dotations amortissements	11 956,72 €	042	Opérations d'ordre entre section	57,84 €
022	Divers	1 448,00 €	77	Produits exceptionnels	551,59 €
023	Virement à section d'investissement	280 366,36 €	78	Reprise /dépréciations elts d'actif	- €
	TOTAL	1 078 081,08 €		TOTAL	1 550 702,02 €
INVESTISSEMENT					
D001	Solde d'investissement reporté	295 626,35 €	R001	Résultat d'investissement reporté	- €
020	Dépenses imprévues		16	Dépôts et cautionnements reçus	- €
16	Remboursement d'emprunts	74 200,00 €	10	Dotations fonds divers (FCTVA/TA/Exc.rep.)	128 961,11 €
204	Subvention d'équipement versées	- €	040	Opérations d'ordre entre section	11 956,72 €
20	Immobilisations incorporelles	500,00 €	13	Subventions	376 287,00 €
21	Immobilisations corporelles	424 991,00 €	20	Frais d'études et recherches (régul)	3 684,00 €
23	Immobilisations corporelles en cours	- €	27	Autres immobilisations financières	1 260,00 €
040	Opération d'ordre entre section	57,84 €	041	Divers	12 417,41 €
041	Divers	19 557,41 €	021	Virement de section de fonctionnement	280 366,36 €
	TOTAL	814 932,60 €		TOTAL	814 932,60 €
	TOTAL	1 893 013,68		TOTAL	2 365 634,62
	Excédent attendu	472 620,94			
	TOTAL	2 365 634,62		TOTAL	2 365 634,62

Taux de fiscalité locale 2024

Pour témoigner de l'effort fiscal de la commune vis-à-vis du calcul des dotations, les taux de fiscalité locale seront indexés de 0.5%, la base d'imposition prévisionnelle étant en hausse de 6% (3,9% d'indexation générale) compte tenu des nouvelles constructions sur la commune. Les taux 2024, comparés à 2023, ont été adoptés comme suit :

Taxes	Taux 2023	Taux 2024	Produits attendus
Taxe foncière bâti	27,56%	27,70%	264 957 €
Taxe foncière non bâti	13,26%	13,33%	14 019 €
Taxe habitation résidences secondaires	14,92%	14,99%	10 586 €

Pour mémoire, les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <http://bouclans.fr> dans la rubrique comptes rendus.

Budget annexe bois 2024

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
		R002	Résultat de fonctionnement reporté
011	Frais Généraux	45 630,51 €	233 485,60 €
012	Frais de personnel	- €	- €
014	Atténuation de produits	- €	137 841,00 €
65	Autres charges de gestion courante	40 500,00 €	
66	Charges financières		
673	Titres annulés	5 000,00 €	
042	Dotations amortissements	- €	
022	Dépenses imprévues	- €	
023	Virement à section d'investissement	47 130,77 €	
	TOTAL	138 261,28 €	375 826,60 €
INVESTISSEMENT			
D001	Solde d'investissement reporté	14 466,30 €	R001 Résultat d'investissement reporté
020	Dépenses imprévues	- €	1068 Réserves
16	Remboursement d'emprunts	- €	
204	Subvention d'équipement versées	750,00 €	040 Opérations d'ordre entre section
20	Immobilisations incorporelles	- €	13 Subventions
2117	Bois et forêt (immo. corp.)	70 000,00 €	16 Emprunts et dettes
23	Immobilisations corporelles en cours	- €	24 Dot. Fds réserve - Besoin fin.
040	Opération d'ordre entre section	- €	041 Opérations patrimoniales
041	Opérations patrimoniales	- €	RAR Restes à réaliser
RAR	Restes à réaliser	- €	021 Virement de section de fonctionneme
	TOTAL	85 216,30 €	85 216,30 €
	TOTAL	223 477,58	TOTAL
	Excédent attendu	237 565,32	461 042,90
	TOTAL	461 042,90	TOTAL
			461 042,90

Les autres budgets annexes 2024

Le résultat attendu du budget lotissement 2024 est estimé à 267 853,99 se décomposant en 1 237 011,59 € de recettes et 969 157,60 € de dépenses.

Quant au budget photovoltaïque 2024, l'excédent attendu s'établit à 5 185 € (7 710 € de recettes pour 2 525 € de dépenses).

Les investissements prévisionnels 2024

BUDGET PRINCIPAL		MONTANT HT DE L'INVESTISSEMENT		SUBVENTION DEMANDEE
<i>Bâtiments publics</i>				
Mise aux normes Gendarmerie	1	31 070,00 €	DETR	9 321,00 €
Clocher de l'église	1	150 000,00 €	DETR / FdP / Région	107 500,00 €
Peinture + Dalles plafond Espace culturel	2	11 800,00 €	DETR	3 540,00 €
Sous Total		192 870,00 €		120 361,00 €
<i>Equipements</i>				
Signalisation feux récompense Grande rue	2	22 202,00 €	DETR + DEPT	11 101,00 €
Achat bois plateformes cour d'école	1	5 500,00 €		
Remplacement cuve à fuel logement Vauchamps	1	2 300,00 €		
Sous Total		30 002,00 €		11 101,00 €
<i>Travaux espace public</i>				
Réfection de la cour de la salle des fêtes Vauchamps	1	13 930,00 €	DETR	3 482,50 €
Voirie rue du vieux village	2	38 002,00 €	DETR	9 500,50 €
Voirie chemin du Grand Plain	1	26 526,00 €	DETR	6 631,50 €
Sous Total		78 458,00 €		19 614,50 €
TOTAL		301 330,00 €		151 076,50 €

Subventions 2024

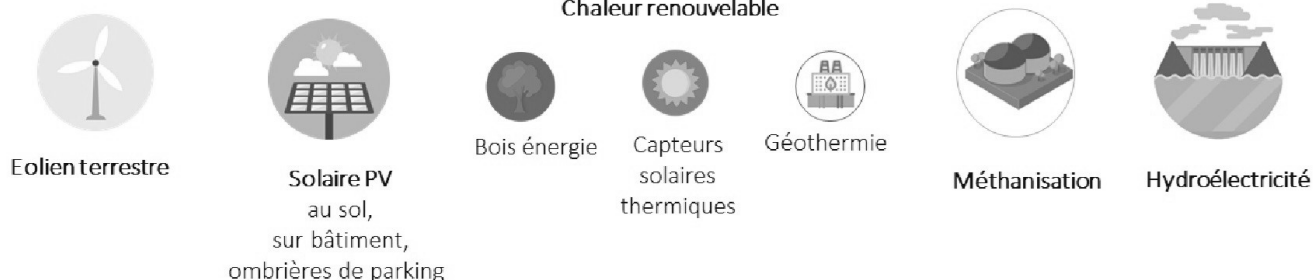
Le conseil municipal a adopté le budget subventions 2024 pour un total de 66 293 € dont 62 273 € de part communale au budget des Francas et 4 020 € en soutien aux associations.

Convention CITEO

Une convention avec CITEO a été votée dans le but de financer des actions diversifiées de lutte contre les déchets abandonnés (*diagnostic, prévention, nettoyage, traitement*), structurées au niveau local (*plusieurs entités impliquées qui coopèrent*) et pérennes. Le montant de l'aide est défini par CITEO, à raison de 0,90€ par habitant soit une recette de 950 €/an environ pour Bouclans et 37 000 € pour la CCPHD et ce jusqu'en 2028.

Définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)

La loi APER du 10 mars 2023, relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables prévoit que les communes puissent définir, après concertation publique et avis des services de l'état, des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (ZAER). Les ZAER concernent les filières de production d'énergies renouvelables terrestres suivantes :



Les ZAER permettent d'afficher une politique énergétique locale, d'obtenir des tarifs d'achat avantageux de l'énergie produite dans les procédures d'appels d'offre. Ces dernières sont simplifiées et les délais d'instruction réduits pour le développement du projet. Une ZAER ne préjuge en rien de la réalisation d'un projet.

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) a souhaité l'accompagnement du bureau d'études AEC pour conduire une réflexion tenant compte de la cohérence territoriale, sachant que les communes sont les seules décideuses.

Un séminaire de présentation et d'information plénière s'est tenue à Bouclans le 21 mars dernier. Les tendances exprimées par les participants ont été identifiées par la CCPHD et le bureau d'études, et ont permis la préparation des réunions individuelles en commune.

Une réunion de travail concernant spécifiquement la commune de Bouclans s'est tenue le 28 mars dernier. 10 conseillers municipaux y ont participé.

Lors du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024, les décisions suivantes ont été prises :

Solaire thermique en toiture : création d'une ZAER sur l'ensemble des zones urbanisées de la commune, à l'exclusion des bâtiments classés et de l'église.

Photovoltaïque en toiture : création d'une ZAER sur l'ensemble des zones urbanisées de la commune, à l'exclusion des bâtiments classés et de l'église.

Bois énergie : création d'une ZAER sur l'ensemble des zones urbanisées de la commune.

Géothermie : création d'une ZAER sur l'ensemble des zones urbanisées de la commune.

Photovoltaïque en ombrières de parking : création d'une ZAER sur l'ensemble des zones urbanisées de la commune hors périmètre de 500 mètres autour des bâtiments classés.

Méthanisation : aucune ZAER sur la commune.

Éolien : aucune ZAER sur la commune.

Hydroélectricité : aucune ZAER sur la commune.

Photovoltaïque au sol : aucune ZAER sur la commune.

La concertation du public relative aux zones d'accélération pour l'implantation des installations terrestres de production d'énergies renouvelables se déroulera :

- dans le cadre de 2 réunions publiques organisées les 14 et 15 mai 2024 ;
- par voie électronique du 29 avril 2024 au 2 juin 2024 inclus. L'ensemble des documents soumis à concertation sont consultables sur le site de la CCPHD ;
- par consultation du dossier en mairie aux heures d'ouverture dans les 47 communes du territoire de la CCPHD du 29 avril au 2 juin 2024 inclus (35 jours).

Nouvelle comédie de l'Atelier théâtre dirigé par Corinne Méraux

Cette nouvelle comédie est un Feydeau ... l'action se passe dans un hôtel ... « l'hôtel du libre échange » !

Soutenues par la Dynamique et Théâtre envie, **3 représentations auront lieu au Château de Bouclans** :

- ⇒ Vendredi 31 mai à 20h30
- ⇒ Samedi 1 juin à 20h30
- ⇒ Dimanche 2 juin à 15 h

Ne vous laissez pas abuser par le titre de la représentation, il s'agit bien d'un spectacle familial tout public ! Venez nombreux !

Médiathèque Municipale
Les rendez-vous à ne pas manquer

Pont de l'Ascension

La médiathèque municipale sera ouverte aux horaires habituels lors du pont de l'Ascension (10 et 11 mai).

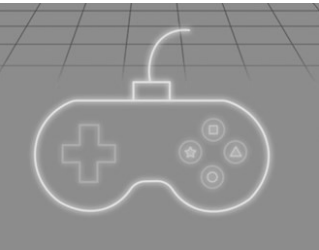
Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mercredi 7 mai à 10h



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

En partenariat avec le *Relais Petite Enfance de la CCPHD*.

À vos manettes ! Console PS5 et Tournoi FIFA



La médiathèque met à votre disposition des jeux vidéos sur **Playstation 5** pour un moment de convivialité, d'échanges intergénérationnels et d'affrontement bien sûr ! Familles, joueurs aguerris, occasionnels ou tout simplement curieux ... Profitez-en !

Console disponible du 22 mai jusqu'à la fin du mois de juin sur les créneaux suivants :

- les mercredis de 14h à 17h
- les vendredis de 16h à 19h.

Temps d'utilisation limité selon l'affluence – réservation conseillée.

Tournoi FIFA - Mercredi 29 mai de 15h30 à 18h30, à partir de 11 ans.
Inscription obligatoire.

Portes ouvertes au périscolaire de Bouclans

Vous êtes prêts pour une journée festive ? Les FRANCAS et la commune vous invitent à les rejoindre pour une journée remplie d'activités et de divertissement !

Quoi de prévu ? Des activités multiples ainsi que des intervenants Anima Briques Idéasport Franche Comté.

Ce sera l'occasion parfaite pour découvrir le tout nouveau bâtiment périscolaire lors de nos portes ouvertes !

Et à midi, apportez votre pique-nique et profitez-en pour vous détendre et échanger. Les boissons seront offertes par la commune pour que vous passiez un moment convivial entre amis et en famille.

Date : le samedi 25 mai

Heure : de 10h à 16h00

Lieu : 6 rue de l'école 25360 Bouclans

Réservez cette date, on espère vous y voir nombreux !

(Affiche avec descriptif des activités en dernière page)



Association des deux Moulins - Vauchamps

À noter dans vos agendas ...

Journée rando – pique-nique : Dimanche 02 juin.

Marches du soir : les lundis et jeudis, 20h00, reprise le 3 juin

Médiathèque

En vue d'égayer l'entrée de la médiathèque, Titouan Faivre a été sollicité pour travailler sur un dessin qui embellira la porte d'entrée. Il a proposé une première esquisse qui a plu aux conseillers et suggère de faire participer des enfants à la mise en couleurs de ce dessin une fois qu'il en aura réalisé les contours. Un devis lui a été demandé en ce sens.

Assemblée générale des Anciens Combattants du plateau de Bouclans

Anciens combattants, membres sympathisants, veuves et les élus pouvant être présents se sont réunis le 20 avril à 15h à l'Espace culturel de Bouclans pour la tenue de l'assemblée générale suivie d'un moment de convivialité.



Le Président, Georges Magnin, a rappelé les événements 2023 et ceux à venir en 2024 et rendu hommage aux camarades malheureusement disparus depuis la dernière assemblée. Il a également partagé son inquiétude sur la difficulté à mobiliser les adhérents lors des divers événements de l'année étant bien conscient par ailleurs, que plus les années passent, plus ce sera difficile avec le vieillissement de tout un chacun. Il remercie à ce titre l'engagement du Souvenir Français aux côtés des anciens combattants et profite de cette assemblée pour annoncer l'arrivée d'un nouveau porte-drapeau en la personne de Virginie Simonin, chaleureusement applaudie pour son engagement et ceux qu'elle porte par ailleurs au sein de la commune.



Jean-Marc Philippe, président de l'AFCAC, a profité de cette assemblée pour rappeler les aides que cette structure peut apporter aux anciens combattants et à leurs veuves. Il a fait part également de son inquiétude face au nombre croissant de commémorations qui ne facilite ni leur organisation ni la mobilisation de la population pour y assister.

L'adjudant-chef, Nicolas Muller a également pris la parole pour rappeler le cheminement qui a mené à l'organisation d'un 8 mai quelque peu exceptionnel dans les tous prochains jours à Vauchamps, aventure débutée dès 2020 et qui a abouti, en 2024, au 7ème parrainage d'une section de l'École de Saint Maixent par un poilu, le Sergent Georges Muller, le 6ème parrainage par un poilu étant celui d'André Maginot. C'est dire la portée de cette belle aventure qui remet au-devant de la scène, un soldat disparu pour notre liberté (*vidéo de présentation de son parcours sur YouTube « Sergent Georges Muller »*)

Conseil municipal des jeunes

Une première réunion a eu lieu le 3 avril à la salle du conseil en présence de 2 élus et de deux jeunes membres du conseil des jeunes. Des premières idées de projets ont été esquissées. Chloé Gruet et Kevin Sauty, que nous remercions pour leur participation à cette première réunion vont désormais consulter les membres de leur équipe et revenir en force avec plein d'idées à nous partager !



La place de la mairie

Le programme de ce mandat incluait le projet d'aménagement de la place de la mairie et de sa fontaine. Il a été repoussé, mais pas oublié !

Pour rappel, le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) avait estimé les travaux à 372 000 € en 2020, l'appel d'offre avait été annulé pour motif budgétaire.

Le projet a ensuite été réfléchi et mûri afin d'être en adéquation avec les capacités financières de la commune. Des esquisses ont été présentées au conseil municipal en décembre 2023 avec une incertitude quant à la mise en eau de la fontaine au vu du contexte climatique. L'architecte des Bâtiments de France, consulté depuis, a accueilli d'un bon œil le projet d'un bassin de fontaine en pierre de taille, plus petit et intégré au parvis de la mairie, précisant qu'il est plutôt favorable à cette mise en eau et a encouragé la commune à poursuivre en ce sens.

Par ailleurs, les estimations de l'Association Patrimoine Insertion 25 (67 000 € net parvis et fontaine, 11 000 € net réparation distillerie) sont compatibles avec les moyens de la commune.

Un mémoire doit être rédigé et présenté à l'architecte des Bâtiments de France.

LE DICTON DU MOIS

*Ne croit point que l'hiver soit passé sans retour quand la lune d'avril
n'a pas fini son tour.*

La recette d'avril

TARTE AUX TOMATES ET AU CANTAL

1 pâte brisée ou feuilletée

2 cuillères à soupe de moutarde (plus ou moins selon goût)

300 g de cantal ou comté

Huile d'olive

2 cuillères à soupe de moutarde (plus ou moins selon goût)

Tomates fraîches (le nombre dépendra de la grosseur ...)

Poivre

Herbes de Provence

Tapiser un moule à tarte avec la pâte feuilletée.

Piquer l'ensemble de la pâte avec une fourchette afin d'éviter son gonflement à la cuisson.

Badigeonner de moutarde.

Déposer les tomates coupées en tranches plus ou moins épaisses selon goût.

Poivrer légèrement (ou pas !).

Mettre un léger filet d'huile d'olive.

Parsemer d'herbes de Provence.

Passer au four (thermostat 7/210°C) pendant 20 minutes.

Servir la tarte chaude ou tiède accompagnée d'une salade verte.

Pour le bien de tous, maîtrisons notre vitesse au sein de nos villages

Nous constatons que bon nombre de conducteurs de voitures, motos, quads, tracteurs roulent dans les rues de nos villages à une vitesse parfois excessive qui met en danger et inquiète les habitants (petits et grands).

Ces villageoises et villageois seraient heureux de pouvoir se promener à pied ou à vélo sans craindre pour leur sécurité !

Soyez-en conscients et rappelez-vous que vous êtes dans l'obligation de circuler en agglomération à la vitesse réglementaire (*de 30 km/h à 50 km/h selon les zones délimitées*).

Quand nous maîtrisons notre vitesse, nous agissons pour notre sécurité, celle de ceux que nous croisons et pour notre planète. Alors ne tardons plus, levons le pied !



Le nouveau site internet communal est en ligne !

Cette nouvelle version est plus ergonomique et plus intuitive que l'ancienne.

Vous trouverez de nombreuses informations pratiques dans ce véritable outil de communication.

Ce dernier permettra également de valoriser notre territoire.

Vous pouvez dès à présent le consulter à l'adresse suivante : bouclans.fr ou en scannant le QR Code ci-contre :



A l'affiche ce mois-ci !


organisé par :
Le FC Premier Plateau
Samedi 4 Mai
20h Nancray 

Animé par Mimi 06.14.55.47.42 ouverture des portes 19h

15 x 100€ , 1 x 200€ , 1 x 400€
et 1 x 1000€

Tarifs par pers : 1 carte : 19€
3 cartes : 25€, 6 cartes : 30€ ,
12 cartes 35€ ,18 cartes : 40€ ,
24 cartes : 45€, 30 cartes :50€

Buvette sur place



Imprimé par nos soins , ne pas jeter sur la voie publique merci . L'asso se réserve le droit d'annuler si joueurs insuffisant

L'association des parents d'élèves de Bouclans organise

UNE RANDONNÉE PEDESTRE

Le Dimanche 5 MAI 

à Bouclans

Rendez-vous à partir de 9h pour un départ de la salle des fêtes de Vauchamps.

Inscription avant le départ, le dernier se fera à 14H

2 parcours :

1 parcours de 6 km pour une marche familiale

1 parcours de 11 km pour les bons marcheurs

Un jeu de piste sur le thème des pirates vous sera proposé pour le parcours de 6km, ainsi qu'un ravitaillement et une surprise vous attend à la fin du parcours !

Tarifs

3€ le parcours 6km

5€ le parcours 11km

*gratuit pour les - de 5 ans

Non accessible en poussette

Buvette & vente de tartes flambées pour les gourmands

infos & renseignements
apebouclans@yahoo.fr
06.81.12.40.87

ne pas jeter sur la voie publique

L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de mauvaises conditions météorologiques



JOURNÉE FESTIVE

PORTES OUVERTES

25 Mai 2024
de 10h à 16h00

**STRUCTURE CONFLABLE/IDEA SPORT/
ANIMABRIQUE/STANDS/MAQUILLAGE**

6 rue de l'école 25360 Bouclans
Tel : 0615690746
Mail : bouclans.cdl@francas-doubs.fr



Journée festive organisée par les FRANCAS et la commune.

Activités multiples, stands de jeux, maquillages ...

Journée portes ouvertes, venez découvrir le nouveau bâtiment périscolaire

A midi, pique nique tiré du sac, boissons offertes par la commune

